



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 18 décembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil** concernant **les initiatives favorisant l'employabilité des demandeur.e.s et bénéficiaires de protection internationale.**

Le travail joue un rôle fondamental dans le processus d'intégration des demandeur.e.s et bénéficiaires de protection internationale. Au-delà de fournir un revenu stable, l'emploi constitue un vecteur essentiel d'autonomie, de dignité et de participation active à la société. De nombreuses initiatives sont financées par le gouvernement, voire par des fonds européens, pour favoriser l'employabilité des demandeur.e.s de protection internationale (dpi), des demandeur.e.s de protection temporaire (dpt) ainsi que des bénéficiaires de protection internationale (bpi).

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Combien de dpi, bpi respectivement de dpt ont été touché.e.s par ces initiatives en 2024 ?**
- 2. Quel type de coordination existe-t-il entre les différentes initiatives visant à améliorer l'employabilité des dpi, dpt et bpi au Luxembourg?**
- 3. Quels sont les liens structurels entre ces initiatives et l'ADEM ?**
- 4. Quels enseignements Monsieur le Ministre tire-t-il de ces initiatives ? Quelles initiatives Monsieur le Ministre compte-t-il prendre afin de favoriser davantage l'employabilité des dpi, dpt et bpi ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Joëlle Weltring'.

Joëlle WELFRING
Députée



Réponse du ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil à la question parlementaire n°1685 de l'honorable Députée Joëlle Welfring concernant les initiatives favorisant l'employabilité des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale.

Ad 1)

En ce qui concerne les projets européens AMIF, quatre porteurs de projet ont accompagné des DPI et BPI en vue de garantir une meilleure employabilité.

Pour sa part, *Coopération Nord Sud* a soutenu en tout 132 personnes dans la recherche d'emploi au courant de 2024 en leur proposant tout d'abord un entretien individuel. Par après, 68 projets professionnels ont été réalisés, 60 participants ont suivi une formation de base et 18 personnes (11 BPI et 7 DPI) ont pu commencer un stage ou un emploi grâce à cette initiative.

L'association *SINGA*, quant à elle, a soutenu 531 personnes dans la recherche d'emploi en 2024, que ce soit via une aide à la rédaction d'un CV ou une lettre de motivation, la participation à un atelier d'autonomisation professionnelle ou à une formation professionnelle ou linguistique.

Un projet de l'organisation *ALDIC* consiste à fournir aux nouveaux arrivants une compréhension du marché du travail et de la législation luxembourgeoise, en mettant en évidence les secteurs clés, les techniques de recherche d'emploi, ainsi que l'intégration des compétences et qualifications étrangères. Pour l'année 2024, 50 personnes ont participé au module « Crafted Pathways – Employabilité ».

Pour ce qui est du projet « Concorde » de *Passerell*, il a proposé un cycle de trois modules sur le marché du travail et de l'intégration professionnelle (accès, atelier CV et droits et obligations en la matière). En 2024, 13 personnes ont participé à cette formule.

Ad 2)

Sous l'égide du ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MFSVA), une plateforme interministérielle a été créée dans le but de favoriser davantage l'employabilité des demandeurs de protection internationale (DPI), des bénéficiaires de protection internationale (BPI) et des bénéficiaires de protection temporaire (BPT). Cette initiative interministérielle rassemble divers acteurs œuvrant dans ce domaine : l'Office national de l'accueil (ONA), l'Office national de l'inclusion sociale (ONIS), la Division « Vivre-ensemble » du MFVSA, l'Agence pour le Développement de l'Emploi (ADEM) du Ministère du Travail, la Direction Générale de l'Immigration du Ministère des Affaires intérieures (MAINT), ainsi que le Service de formation des adultes (SFA) et le Service de la formation professionnelle (SFP) du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENEJ).

L'objectif fondamental de ce groupe de travail est de définir ensemble un parcours d'insertion professionnelle commun pour les DPI. Ce parcours vise non seulement à renforcer l'employabilité des individus concernés, mais également à coordonner de manière efficace l'intervention des différents acteurs impliqués.

Grâce à cette collaboration interministérielle, chaque acteur peut apporter son expertise spécifique, garantissant ainsi une prise en charge adaptée et une meilleure intégration socio-professionnelle.



Ad 3)

L'ONA travaille en étroite collaboration avec l'ADEM, qui fait également partie du groupe de travail mentionnée au point 2, afin d'intégrer les DPI dans le monde du travail. Les échanges réguliers avec l'ADEM sont à la base d'une amélioration continue dans l'employabilité des DPI et BPI. Ainsi, à titre d'exemple, une plage dédiée aux candidatures des DPI sera mise en place lors du prochain Jobday Horeca organisé par l'ADEM. Une initiative similaire avait déjà eu lieu lors du Jobday dédié au secteur viticole.

Ad 4)

Des projets similaires à ceux décrits démontrent la volonté explicite du MFSVA de promouvoir l'employabilité comme vecteur d'autonomisation des personnes en question. Pour le moment, des échanges constructifs sont en cours aux différents niveaux mentionnés. Les travaux en vue de la transposition de la Directive 2024/1346 du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2024 établissant des normes pour l'accueil des personnes demandant une protection internationale qui prévoit également des ajustements législatifs à ce sujet dans le cadre du Pacte Asile et Migration, sont également en cours.

Luxembourg, le 20 janvier 2025

Le ministre de la Famille, des Solidarités, du
Vivre ensemble et de l'Accueil

(s.) Max Hahn